

Comité de pilotage MITRA

Université de Grenade — 5-6 mars 2026

Présent-es :

MARTIN-BRETEAU Nicolas (UL, Directeur)

URS Andreea (UBB)

TIMERA Mamadou (UCAD)

CZAJKOWSKI Pawel (UW)

ZUBER Marcelina (UW)

DURIEUX Sarah (UL)

PONS Lisa (UL)

OZATALAY Cem (GSU)

RITACCO REAL Maximiliano (UGR)

CAPOTE LAMA Alberto (UGR)

GAZQUEZ RODRIGUEZ Diego (UGR)

GRIGORIOU Panagiotis (AEU)

JOHN-RICHARDS Sinan (UCC)

FRESNOZA Asuncion (ULB)

NECOCHEA ALARCON Ingrid (ULB)

KRUZSLIC Peter (KRE)

FUMAT Zélie (étudiante)

KPEHOUNTON Akou (étudiante)

En ligne :

EL HAJJI Mohammed (UFRJ)

JEUDI MATIN

Présentation de l'Instituto de Migraciones & Promotion 2025-27

Nicolas Martin-Breteau accueille les participants et les partenaires associés de l'UGR présents pour ce COPIL. Nous faisons un tour de table de présentation de chacun car ce comité est constitué de nouveaux membres (Andrea, Sinan, Pawel, Zélie et Akou).

Présentation de l'Instituto de Migraciones

Ensuite, Maria D. Valverde, directrice de l'Instituto de Migraciones/Institute for Migration Research, nous présente cet organisme, dont Alberto Capote Lama est désormais secrétaire (<https://migraciones.ugr.es/>). Diego Gázquez Rodríguez, doctorant de Maximiliano, fait la traduction de l'espagnol.

L'institut a été créé en 2009 et est financé par trois universités andalouses, dont l'Université de Grenade. Il comprend 52 professeurs et 16 départements, parmi lesquels le droit du travail est la discipline la plus représentée. Il existe un Centre de documentation en études migratoires adjoint à l'Institut.

Le programme doctoral de l'Institut est accessible ici : <https://doctorados.ugr.es/migraciones/>. Lidia Bocanegra Barbecho est directrice du programme de doctorat. L'École d'été de Grenade (MISSCHO) se déroule en général du 7 au 9 septembre. Elle est accessible aux étudiant·es MITRA se rendant à Grenade au S3 puisque le semestre d'automne y commence vers le 15 septembre.

Maria parle ensuite du Centro de Iniciativas de Cooperación al Desarrollo/Centre for Development Cooperation Initiatives (CICODE, <https://cicode.ugr.es/>), dont le directeur est Wenceslao Martin Rosales. Les étudiant·es MITRA pourraient bénéficier de certaines bourses du CICODE (voir la rubrique « Becas y ayudas »).

Maria mentionne également l'Alliance européenne Arqus dont fait partie UGR. Nicolas en profite pour inciter les partenaires MITRA à mettre en place des programmes de recherche bilatéraux ou multilatéraux entre eux. Par exemple, depuis un an environ, Alberto (UGR) et Ibrahim (UCAD) ont monté un projet commun lié à la géographie suite à la rencontre entre Mamadou et Alberto lors d'un COPIL.

La liste des centres de recherche de UGR est disponible ici :

<https://www.ugr.es/universidad/organizacion/institutos-y-centros-de-investigacion>

Parmi ceux qui peuvent intéresser MITRA :

- Instituto de Estudios Iberoamericanos y Culturas del Sur (IBERSURES)
- Instituto Universitario de Investigación de la Paz y los Conflictos

Voir aussi le programme doctoral « Estudios de las Mujeres. Discursos y prácticas de Género » (<https://doctorados.ugr.es/estudiosdelasmujeres/>).

Bilan d'étape sur la promotion 2025-27

Les discussions se poursuivent entre les membres du COPIL à propos de la scolarité de la promotion 2025-27. Les déléguées étudiantes, Zélie et Pénélope, prennent la parole en premier.

Zélie, la représentante du parcours anglophone de l'ULB, souligne que les cours entre le S1 et le S2 se complètent bien, ce qui est très intéressant. Pénélope et elle ont débuté le S2 depuis deux semaines en Pologne. Elles ont commencé des cours de méthodologie alors qu'elles n'en avaient pas eus au S1 à l'ULB. Le fait qu'elles ne soient que deux dans ce parcours aurait pu poser problème mais n'est pas le cas car elles s'entendent très bien.

La semaine à Paris est jugée très intéressante car elle permet une rencontre entre les deux parcours sur des thématiques importantes. Les visites d'institutions publiques et privées sont jugées pertinentes, comme celle de la CNDA. Un problème de calendrier est néanmoins noté : la semaine à Paris tombe en même temps que la dernière semaine de cours à l'ULB, d'où des soucis d'organisation étant donné les cours à rattraper, le devoir lié à la semaine à rendre, et les partiels à réviser.

Akou, la représentante du parcours francophone à ULille, dit que les cours de méthodologie ont été très appréciés lors du S1 à Lille, et note également la pertinence de la semaine à Paris. Elle mentionne les problèmes de logement à Lille. Le Crous de Lille a en effet des accords pour les étudiant·es Mundus et Erasmus+ d'où les difficultés cette année pour une promotion hors contrat. Sarah nous informe que l'année prochaine les étudiant·es seront mis en lien avec le prestataire Studapart.

Un point sur les visas permet de rappeler aux étudiant·es leurs obligations individuelles en termes de démarches administratives : un permis de séjour français permet de se déplacer dans l'espace Schengen, mais ne permet pas d'y séjourner plus de trois mois hors de France. Les étudiantes proposent l'idée – accueillie très favorablement par le comité – de rédiger un guide détaillé à propos des demandes de visa fondé sur leur expérience personnelle afin d'aider les prochaines promotions.

Akou note l'absence de retour dans certains cours (notes, appréciations), notamment en « Histoire des migrations » – ce qui est expliqué par les problèmes personnels rencontrés par l'enseignante.

Les étudiantes notent qu'elles n'ont pas encore reçu leur relevé de notes. Se renseigner auprès d'Hélène Dehouck à propos des relevés et de leur envoi aux universités du S2.

Questions diverses

Peter soulève la question de **la réception des PV de soutenance de mémoire.**

Nicolas rappelle que les PV sont fournis aux étudiant·es qui doivent les donner à leur directeur ou directrice de recherche, qui à son tour, à la suite de la soutenance, doit ensuite le remplir et le faire parvenir au secrétariat MITRA, qui les déposera enfin sur **le futur drive hébergé par ULille** afin que tout le monde ait accès aux notes et aux PV.

Marcelina et Asuncion soulignent qu'il serait nécessaire de **modifier le PV de soutenance** existant en ajoutant le titre du mémoire et un espace pour un commentaire sur la soutenance. Les systèmes sont en effet différents selon les universités et les pays. Nicolas rappelle que le titre est bien à indiquer sur les PV de ULille et qu'un espace pour un commentaire peut être ajouté. Mais la manière la plus simple de procéder serait sans doute que chaque université complète le PV de Lille ainsi que celui de sa propre université.

Nicolas rappelle que les étudiant·es doivent avoir choisi leur directeur ou directrice de recherche pour la fin mai 2026 et lui avoir soumis leur projet de recherche pour la fin juin 2026, pour être en mesure de commencer éventuellement le travail de terrain dès l'été 2026.

Asuncion demande des **précisions sur le drive** : les mémoires seront-ils mis à disposition ? Nicolas détaille en disant qu'il y aura, d'une part, les documents administratifs du consortium (Grant agreement, Accord de consortium, Charte de l'étudiant, etc.) et, d'autre part, les documents pédagogiques du consortium (Livret étudiant, Guide du mémoire de recherche et du rapport de stage, liste des mémoires soutenus, PV, tableur de notes en temps réel, etc.).

Nicolas pose une question aux étudiantes concernant **les bourses d'étude éventuellement obtenues**. Akou explique qu'elles perçoivent la bourse Erasmus, mais qu'il n'est pas possible de candidater à toutes les bourses disponibles. La bourse AMI est réservée aux étudiant·es boursiers et certain·es étudiant·es MITRA bénéficient également de la bourse Mermoz.

Akou demande ensuite s'il existe une **aide MITRA pour la mobilité du M2**. Nicolas répond que cela ne sera probablement pas possible. Il précise que le programme est contraint par les règles budgétaires de l'EACEA pour les promotions non-financées. Toutefois, certaines exceptions ont déjà été faites : financement de la semaine à Paris, de la semaine d'intégration, de la future cérémonie de remise des diplômes prévue en octobre 2027 à Lille.

Nicolas évoque ensuite **la semaine à Paris**. Il y a deux ans, elle s'était déroulée à Dunkerque. Cette année, des visites et des terrains d'enquête ont été proposés à Paris et un guide d'enquête a été fourni aux étudiant·es. Cette semaine pourrait se passer également à Bruxelles, à condition de préparer les terrains d'enquêtes et les visites.

La question des appels à projets (AAP) à destination des enseignant·es et à destination des étudiant·es est également discutée. **Nicolas s'interroge sur la possibilité d'en lancer un à l'automne 2026**. Sarah propose d'attendre le retour de l'EACEA concernant le rapport final et le budget MITRA II : doit-on -ou pas- rembourser une somme à la Commission européenne sur l'exercice budgétaire MITRA II ? Toutefois, Nicolas rappelle que le projet MITRA III a déjà commencé, ce qui rend théoriquement possible le lancement d'appels à projets.

Pour les enseignants, ces projets de recherche associent deux universités ou plus. Mamadou donne l'exemple d'un projet réunissant Dakar, Cluj, Rio, Bruxelles et Wrocław, auquel participent également des étudiant·es MITRA. Ce projet porte sur la manière de cartographier les conflits et les crises migratoires au Sénégal à travers le prisme des politiques publiques. Le financement MITRA permet de réaliser la recherche et de déposer un rapport. La restitution du projet devrait être bientôt finalisée. Ce projet est particulièrement intéressant car il permet d'associer des étudiant·es MITRA. Le financement est conséquent car il s'agit du seul projet déposé cette année-là.

L'appel à projets a généralement lieu en octobre. Les projets doivent être rendus avant la fin de l'année civile et les réponses sont données au début de l'année suivante, soit début 2027 pour le prochain AAP. Selon le budget prévisionnel établi par Justin, 15 000 euros sont prévus pour les appels à projets en 2027.

Panos propose de lancer un projet d'enquête collective sur le Pacte européen pour l'immigration qui doit être publié avant juin 2026. On pourrait le financer avec MITRA, mais aussi avec le recours aux ministères nationaux, à l'AUF, à Horizon Europe « Inclusive Societies », etc. Peter se déclare très intéressé par le projet qui pourrait étudier l'impact concret de cette politique européenne auprès des migrants et auprès des populations nationales.

La question se pose de savoir si cet appel à projets doit être ouvert aux étudiant·es de la promotion 2025-27. On s'accorde pour autoriser le dépôt de projets individuels ou collectifs pour cette promotion, avec un financement limité, probablement entre 750 et 1 000 euros maximum par projet étudiant.

Plus généralement, Nicolas propose que les étudiant·es ne puissent déposer un projet uniquement pour l'AAP d'octobre de leur M2. Actuellement, les étudiant·es pouvaient y candidater à la fois en M1 et en M2. Il est plus logique semble-t-il d'attendre que leur projet mûrisse pendant le M1. Les AAP (appelés « seed grants » dans le projet soumis à l'EACEA en février 2025) contribuent à la professionnalisation des étudiant·es à la suite de la diplomation (financer un projet média ou associatif, explorer la faisabilité d'un projet doctoral, etc.).

Panos pose ensuite une question concernant **les liens avec les partenaires associés**, notamment les associations caritatives en Grèce. Nicolas répond que le rôle premier de ces partenaires associés dans MITRA est d'accueillir des étudiant·es en stage. C'est à ces organisations qu'il est recommandé de demander un stage en priorité. Par ailleurs, en dehors du stage professionnel, les étudiant·es peuvent proposer un projet dans le cadre de l'AAP incluant ces institutions. Il est également fortement conseillé de faire intervenir des représentant·es de ces partenaires associés (DIADEM, PATRIR, OASIS, Caritas, etc.) dans les enseignements de chaque partenaire.

Un point est également soulevé sur **les bourses de mobilité enseignante**, qui s'élèvent à 5 000 euros. Il reste à déterminer à quel moment de l'année les appels à mobilité enseignante doivent être envoyés – probablement vers la mi-avril. Lisa vérifiera le calendrier.

Le **COPIL d'octobre 2026** se tiendra à l'ULB durant la première semaine, ou au plus tard dans la première quinzaine du mois. Deux représentantes de la promotion 2025-27 y participeront, ainsi que l'ensemble de la nouvelle promotion 2026-28 et tous les partenaires. Rappel : les COPIL d'automne ont été déplacés de septembre à octobre afin de pouvoir les associer à la cérémonie de remise des diplômes. Il n'y aura néanmoins aucune remise des diplômes en 2026.

La décision concernant le lieu du **COPIL de mars 2027** sera prise en octobre. Plusieurs universités se portent candidates pour l'accueillir : Galatasaray, Cork et Dakar.

L'UCAD propose de prendre en charge trois billets d'avion pour les participants venant de Cluj, Rio et pour un·e étudiant·e afin de soutenir le projet d'un COPIL à Dakar. Panos, qui doit effectuer une mobilité à Dakar en janvier ou février 2027, pourrait éventuellement la décaler à mars afin de financer son déplacement à Dakar. Il est donc nécessaire d'évaluer l'aide proposée par Dakar et d'établir un budget prévisionnel.

Enfin, il est rappelé que les COPIL se déroulaient auparavant sur une seule journée, ce qui était très fatigant. Les étaler sur une durée plus longue (deux jours) permet également de mieux en justifier leur coût et de resserrer les liens professionnels (et amicaux !) entre les partenaires.

JEUDI APRÈS-MIDI

Aspects administratifs du projet MITRA III

Nous commençons par discuter de la **répartition des reliquats (*lump sum*)** de la « contribution institutionnelle » entre les universités.

Peter souligne que toutes les universités doivent recevoir la même somme et que l'argent doit être utilisé pour financer des activités MITRA. Nicolas ajoute que ce transfert d'argent devrait se faire promotion après promotion et non pas en une seule fois à la fin du contrat. Peter demande alors si cette somme doit couvrir des activités précises. Nicolas répond que les universités sont libres à cet égard : la confiance envers les partenaires est essentielle puisque ce sont eux qui déterminent comment ils vont dépenser cet argent.

Marcelina explique que l'université de Wroclaw utilise l'argent MITRA pour organiser des stages, qui bénéficient aussi à des étudiant·es autres que MITRA. Les reliquats peuvent aussi servir à financer des conférences ou des cours de polonais pour les étudiant·es MITRA. Elle précise que la responsabilité de chaque coordinateur d'université est de répartir le budget reçu de MITRA pour qu'il profite avant tout aux étudiant·es du master.

Nicolas propose deux options, déjà évoquées en octobre 2025 au COPIL de Lille :

- Verser une somme fixe identique à chaque université, en considérant que celles qui accueillent plus d'étudiant·es sont déjà compensées par les frais d'inscription reçus. Moha intervient pour rappeler qu'il n'y a pas de frais d'inscription à l'UFRJ – ni à Galatasaray.
- Verser une somme proportionnelle au nombre d'étudiant·es accueillis par chaque université – ce qui a pour conséquence négative de créer une concurrence entre les partenaires pour attirer les étudiant·es.

La première solution semble emporter la décision du comité. Nicolas estime que la solution la plus simple consiste à verser la même somme à chaque université, sans tenir compte du nombre d'étudiant·es. Si l'on choisit la solution d'une somme fixe versée à chaque université, il faudrait verser environ 2 000 euros aux universités du S2 à la fin du mois d'août ou au début du mois de septembre.

Si nos calculs sont corrects, chaque université dispose d'environ 9 000 euros de reliquats (ce qui ne compte pas les frais d'inscription éventuellement reçus) pour toute la durée du contrat MITRA III. Malgré ce budget serré, des solutions sont envisageables pour financer des activités collectives. Les universités du S2 (Budapest, Wroclaw et Cluj), essaient de mettre en place une réunion des étudiant·es en un même lieu pendant deux ou trois jours autour d'activités communes. Pour les universités du S3, plus éloignées les unes des autres, il est possible d'organiser des activités, mais localement.

La décision concernant les modalités de répartition des reliquats ne peut pas être prise immédiatement à Grenade, et ne sera donc pas mentionnée dans l'accord de consortium à rendre à l'EACEA dans les semaines à venir. La question sera rediscutée à Bruxelles en octobre, lorsqu'il faudra statuer sur la procédure à adopter.

La discussion porte ensuite sur **l'Accord de consortium et l'Accord de diplomation** envoyés par Sarah aux partenaires (e-mail du 25 février).

Panos, Mamadou, Sergiu et Moha ont envoyé leurs avis sur ces textes. À partir de ces remarques et de celles effectuées pendant ce COPIL, les documents seront amendés et soumis au service juridique de ULille pour modification, puis renvoyés aux partenaires en mars 2026 pour validation finale.

Les universités restent libres de préciser ou pas leur spécialité sur le diplôme remis aux étudiant·es. Mais une question se pose quant à la langue du diplôme : doit-il être délivré dans la langue du pays ou en anglais/français ? Par exemple, l'intitulé général de la formation doit apparaître en portugais (pour l'UFRJ) et en anglais ou français sur le relevé de notes.

Ainsi, on décide que le diplôme standard peut rester dans la langue d'origine, sans impact majeur. Les étudiant·es pourront faire traduire les intitulés des diplômes. En revanche, sur le relevé de notes, le titre des cours, au minimum, doit être traduit en français ou en anglais.

Sarah contactera Damian pour savoir comment gérer cette situation.

Ingrid intervient à propos de la présence des gestionnaires administratifs de l'ULB aux COPIL. Selon l'EACEA, un·e seul·e gestionnaire administratif/ve peut assister aux COPIL (le/la gestionnaire de ULille). La question se pose de savoir si Ingrid peut continuer à y venir. Sa présence avait été acceptée du fait que l'ULB gère un parcours MITRA. Asuncion souligne le volume de travail administratif créé par l'accueil des étudiant·es MITRA à l'ULB et le manque de fonds permettant d'y faire face. Sarah rappelle que, dans un consortium de 11 universités, il est difficile de répartir davantage de fonds que les 9 000 euros prévus. De fait, maintenant que le projet a été accepté par l'EACEA, on ne peut plus modifier la structure du master en supprimant les deux parcours et en faisant basculer l'ULB au S2 ou au S3.

Par conséquent, dans l'Accord, Moha propose de modifier la phrase «le membre administratif peut participer» afin de permettre à Ingrid de continuer à venir, si le COPIL est d'accord. Un débat s'ouvre sur le risque que cette phrase autorise aussi la participation d'autres membres administratifs d'autres partenaires. Sinan rappelle que selon la définition du terme «Partie» dans le texte, c'est le COPIL qui décide de qui peut y participer.

Le débat porte également sur la mention «sans droit de vote» pour le personnel administratif, qui est finalement retirée. Une mention sera ajoutée pour préciser qu'il doit y avoir un représentant par université à chaque COPIL. Les partenaires associés de l'université hôte du COPIL doivent y participer pour l'évaluation de sa qualité.

Il est ensuite question de la nécessité d'avoir **des réseaux sociaux plus actifs**, comme LinkedIn.

La Charte de l'étudiant ne pourra pas être traitée lors de ce COPIL, mais sera mise à jour, notamment sur la question de l'IA, et envoyée par e-mail en français et en anglais.

Les discussions portent enfin sur **le nouveau site internet du master MITRA** et sur les pages MITRA du site web de chaque partenaire. Nicolas et Lisa présentent le site, qui est en cours de réalisation. À terme, chaque partenaire pourra signaler les informations concernant son université (universités d'été, maquettes d'enseignement, etc.) qu'il souhaite voir apparaître sur le site. Nicolas annonce qu'il demandera à chacun·e une petite biographie et une photo pour l'onglet « Enseignant·es » sur le site.

VENDREDI MATIN

Aspects pédagogiques du projet MITRA III

Nous débutons la matinée par **une présentation des représentants RI de l'UGR.**

Santiago Alonso García, vice-doyen « Students, Entrepreneurship, and Employability » de la Faculté de Sciences de l'Éducation, prononce un mot de bienvenue.

Ensuite, Leandro Luigi Di Stasi, Directeur « Internationalization of Postgraduate Studies, et Maria de Fatima Poza Vilches, directrice de « Quality Assurance and Accreditation of Postgraduate Studies » prennent la parole. Leandro et Fatima travaillent pour les programmes de master et de doctorat d'UGR. Ils présentent rapidement les 7 campus de l'UGR (5 à Grenade, 2 en Afrique : Ceuta et Melilla), ainsi que leurs facultés, départements, instituts et centres de recherche.

L'UGR accueille des masters Erasmus Mundus comme GEMMA, CLIDE, Europubhealth, JANUS, etc. D'où la charge du travail administratif à UGR pour la gestion de ces programmes – notamment concernant l'obligation d'utiliser la langue anglaise.

L'UGR souhaite recevoir l'Accord de consortium en espagnol avant fin mars. Damian Antonio Martínez Temprano, chargé de la rédaction de l'Accord de consortium au service juridique de ULille, doit revenir de congé le 16 mars 2026.

Sur la question de savoir si les étudiant·es MITRA de la promotion 2025-27 peuvent participer à l'école d'été MISSCHO, il faut en discuter avec Alberto.

Ensuite, le COPIL travaille à **la finalisation des maquettes d'enseignement**, qui prendront effet à partir de la rentrée 2026.

Nicolas rappelle la structure du futur parcours de formation (deux années : M1 et M2 ; deux parcours en M1 : francophone et anglophone ; deux spécialités en M2 : recherche et professionnelle) et la philosophie générale qui guide la répartition des ECTS entre enseignements théoriques et enseignements pratiques à chaque semestre.

Nicolas présente le tableau excel réalisé par Hélène Dehouck, du pôle master de ULille, qui présente la structure générale de la maquette du master.

Nicolas explique aux partenaires qu'ils ne doivent pas modifier leurs maquettes locales : ils conservent les ECTS prévus localement pour chaque cours. Cependant, lorsqu'ils enverront leurs notes à ULille, il faudra que ces notes respectent les ECTS de la maquette MITRA.

Deux problèmes apparaissent si l'on adopte cette solution :

- **Selon les règles européennes, 1 ECTS correspond à 25-30 heures de travail pour l'étudiant·e, à la fois en classe et hors de la classe. Un cours de 5 ECTS correspond donc à une charge de travail de 125 à 150h. Il faut donc essayer d'harmoniser la charge de travail entre les ECTS locaux et les ECTS reportés dans les relevés de notes MITRA.**
- **Si un employeur ou une école doctorale compare le supplément au diplôme délivré aux étudiant·es par ULille (qui présente toutes les notes obtenues au cours des deux semestres de formation) avec le relevé de notes de tel semestre délivré par telle université où est passé l'étudiant·e, il ne doit pas y avoir de différence entre les deux documents en termes d'ECTS attribués pour les cours listés dans chacun.**

La discussion s'oriente donc sur l'harmonisation des ECTS.

Peter propose une solution grâce au système de codage des cours par chaque université : le même cours pourrait apparaître administrativement sous deux codes différents (un code pour les étudiant·es locaux et un autre code pour les étudiant·es MITRA) de sorte qu'on pourrait attribuer aux étudiant·es du même cours un nombre d'ECTS distinct.

Mamadou rappelle que l'UCAD est la seule université du consortium où les étudiant·es MITRA bénéficient d'un parcours autonome et indépendant. Dans les autres universités, en effet, les étudiant·es MITRA sont regroupé·es dans des cours suivis par les étudiant·es de l'université. A l'UCAD, il n'y a donc pas de problème d'harmonisation des ECTS.

Moha intervient pour rappeler que le master MITRA prend en charge le paiement des cours de portugais à l'UFRJ. Le COPIL confirme.

Nicolas annonce qu'il enverra des e-mails individuels à chaque partenaire avant la fin mars pour s'accorder sur les maquettes d'enseignement locales et la question des ECTS.

Quel que soit leur choix de spécialisation en M2 (professionnelle ou recherche), tous les étudiant·es doivent effectuer un stage professionnel :

- un stage court d'un mois pour la spécialisation recherche ;
- un stage long de trois mois pour la spécialisation professionnelle.

Asuncion demande s'il est possible de remplacer le stage long par trois stages d'un mois dans trois structures différentes. Il semble toutefois plus pertinent de rester dans la même structure, une solution plus simple et plus formatrice pour l'étudiant.

Nicolas précise que le contenu attendu dans le rapport de stage de longue durée doit encore être finalisé. Un document explicatif sera rédigé pour cadrer ce rapport de stage professionnel long, qui doit être plus détaillé que le rapport de stage court.

De même, un document permettra de cadrer ce qui est attendu pour le plaidoyer/note de synthèse attendu des étudiant·es dans la spécialisation professionnelle. En effet, un plaidoyer peut viser trois objectifs : faire prendre conscience d'un sujet précis par l'opinion publique ; fournir des informations aux décideurs politiques ; évaluer des politiques publiques. Il faudra décider de ce que nous souhaitons faire à cet égard.

La discussion porte ensuite sur **le choix des destinations pour le S3**. Ce sujet soulève la question de la mise en place possible d'un numerus clausus par destination ou d'un vote à choix multiples par les étudiant·es. Ce point avait été abordé au COPIL d'octobre 2025 à ULille. La solution du vote à choix multiples a pour problème potentiel la situation dans laquelle aucun·e étudiant·e ne choisirait telle ou telle destination. Cem propose alors de fixer un quota, avec un nombre minimum et maximum d'étudiant·es par université.

Pour l'instant, nous décidons que les universités du S2 puis celles du S3 devront étudier entre elles les formulaires (avec questions préétablies) distribués aux étudiant·es pour justifier de leur choix de S2 et de S3. Un départage ne sera nécessaire que si trop de candidat·es choisissent la même université.

Peter souligne que s'il y a moins de 4 ou 5 étudiant·es en Hongrie, la dynamique de groupe est faible et, dans ce cas, mieux vaut peut-être ne pas les forcer à venir dans l'université. Pour Dakar, qui propose des cours spécifiques aux étudiant·es MITRA, il faut au minimum 7 étudiant·es pour justifier de la mobilisation de l'équipe pédagogique.

Nicolas rappelle que plus il y a d'étudiant·es (auto-financé·es) recruté·es dans MITRA, plus le budget nécessaire pour la semaine d'intégration, la semaine à Paris, la cérémonie de remise des diplômes augmente.

Pour la fin avril, il est prévu de demander aux candidats retenus dans la promotion 2026-28 leur choix pour l'université du S2. Ces choix seront transmis aux partenaires. Il est important que les choix du S2 soient connus très rapidement, notamment pour l'UBB. Il faut donc que la maquette d'enseignement des partenaires du S2 soit totalement finalisée pour

fin mars ou début avril afin de permettre aux étudiant·es de faire leur choix en toute connaissance de cause.

Pour le S3, la date limite des choix de destination par les étudiant·es est fixée à début janvier 2027. Ensuite, les formulaires remplis par les étudiant·es seront envoyées aux six universités concernées pour un éventuel départage.

Il est donc décidé que les universités concernées au S2 et au S3 discuteront entre elles pour répartir au mieux le quota d'étudiant·es, au moins six mois avant le début de chaque semestre.

Pour le S4, la liberté de destination est totale et tout le monde est d'accord.

Sinan rappelle que la cohérence du projet professionnel dépend du bon choix en termes de spécialisation en M2. A ce propos, Nicolas rappelle à nouveau qu'il est souhaitable de solliciter les institutions partenaires locales pour donner des cours/séminaires dans les universités, ce qui permet aux étudiant·es de mieux envisager leur carrière professionnelle et leurs stages dans MTIRA. L'intervention pédagogique de partenaires associés a déjà été mise en place à Wroclaw et ULille.

VENDREDI APRÈS-MIDI

Jury d'admission de la promotion 2026-2028

L'après-midi débute par **un bilan de la campagne de recrutement pour la promotion 2026-28**, avec une synthèse statistiques présentée par Lisa (voir annexe).

Ensuite, nous discutons des améliorations possibles pour les futures campagnes de recrutement. On note d'abord l'hétérogénéité des évaluations par les binômes, notamment en ce qui concerne les dossiers écrits. Cela s'explique par le fait que de nombreux collègues participaient au recrutement pour la première fois et ont eu tendance à proposer des notes trop bienveillantes. La règle posée est donc la suivante : il faut noter sévèrement les dossiers qu'on ne veut pas faire passer à l'oral, et mettre des bonnes notes pour les dossiers que l'on veut voir être défendus à l'oral.

Ensuite, on améliore les fiches d'évaluation écrites et orales, ainsi que les critères d'évaluation.

Enfin, on décide d'envoyer, en amont, les CV et les projets de recherche ou de stage long aux évaluateurs et évaluatrices de l'oral afin de leur donner une meilleure vue d'ensemble sur le ou la candidate.

Nous procédons ensuite aux **discussions d'admission de la promotion 2026-28**.

Nicolas rappelle plusieurs éléments :

- Le nom Programme countries désigne 33 pays : les 27 États membres de l'UE ainsi que certains pays « associés » (Islande, Liechtenstein, Macédoine du nord, Norvège, Serbie, Turquie). Les Partner countries désignent tous les autres pays du monde.
- Le contrat MITRA III prévoit d'attribuer 50 bourses Erasmus Mundus. Pour leur attribution, il faut qu'un maximum de 5 bourses (10%) soient données à des étudiant·es ayant la même nationalité, et il faut également qu'un minimum de 10 nationalités différentes soient représentées.

- Le contrat MITRA III prévoit d'accueillir et de déclarer à l'EACEA 90 étudiant·es en tout (50 boursiers + 40 non boursiers), soit 22 à 23 étudiant·es par édition.
- Nous avons également reçu des fonds destinés à accueillir des étudiant·es avec des besoins spéciaux (*special needs*).

Le tableau ci-dessous récapitule nos objectifs pour MITRA III :

	33 Erasmus+ Countries	All other countries	TOTAL
	UE 27 + 6 countries : Iceland, Liechtenstein, North Macedonia, Norway, Serbia, Turkey		
Non-scholarship holders	30 (~8 per intake)	10 (~3 per intake)	40
Scholarship holders	15 (3-4 per intake)	35 (8-9 per intake)	50
TOTAL	45 (11-12 per intake)	45 (11-12 per intake)	90
Students w/ special needs			2

Une liste principale de candidats et de candidates admises, ainsi qu'une liste complémentaire sont élaborées à l'aide des évaluations écrites et orales (voir annexe).

La liste principale comprend :

- 12 étudiant·es Programme countries et 13 étudiant·es Partner countries
- 13 étudiantes et étudiants boursiers
- 2 étudiantes boursières de la même nationalité
- 16 nationalités différentes
- Aucun étudiant avec des besoins spéciaux.

ANNEXES

Annexe 1 : Liste principale des candidat·es boursier·ères et non boursier·ères

Annexe 2 : Liste complémentaire des candidat·es

Annexe 3 : Statistiques sur les candidatures pour la promotion 2026-2028

Liste principale des candidats 2026-2028

Sans bourse

NOM	Prénom	Parcours	Pays de nationalité	Catégorie de pays
PARIS	Elias	Francophone	France	Programme Country
VALERAY	Thibault	Anglophone/Francophone	France	Programme Country
PITEL	Hortense	Anglophone/Francophone	France	Programme Country
CANTU	Cleo	Francophone	Italie	Programme Country
TOUS GUTIERREZ	Clara	Francophone	Espagne	Programme Country
RIZZOTTO	Sveva	Francophone	Italie	Programme Country
CAULLIEZ	Noémie	Francophone	France	Programme Country
KURUM	Zeynep Tülay	Anglophone	Turquie	Programme Country
ALONSO OCHOA	Andrea Libia	Anglophone	Mexique	Partner Country
AMRAOUI	Islam	Francophone	Algérie	Partner Country
BAI	Yinuo	Francophone	Chine	Partner Country
DE PAULA LUCAS	Vithória	Francophone	Brésil	Partner Country

Avec bourse

NOM	Prénom	Parcours	Pays de nationalité	Catégorie de pays
YAVUZ VILLEM	Zeynep	Anglophone	Turquie	Programme Country
ZEYNEP	Dönmez	Francophone	Turquie	Programme Country
EWELS	Anna	Anglophone	France	Programme Country
TEFFAHI NINEB	Rayan	Pas précisé	Espagne	Programme Country
VILASBOAS LEITE	Bruna	Anglophone	Brésil	Partner Country
ORTIZ SUERO	Elyana	Anglophone	République Dominicaine	Partner Country
GARBELLINI	Thomas	Anglophone	Australie	Partner Country
ANDRIAMBOAVONJY	Avotriniaina Anita	Francophone	Madagascar	Partner Country
NOOR	Muhammad Azzam Rakan	Francophone	Indonésie	Partner Country
SAYARI	Yassine	Anglophone	Tunisie	Partner Country
ABASIRI	Davina Ijeoma	Anglophone	Nigéria	Partner Country
RAMIREZ	Julian	Anglophone	Colombie	Partner Country
ULANDAY	Marie Nicole	Anglophone	Philippines	Partner Country

Liste complémentaire

NOM	Prénom	Parcours	Pays de nationalité	Catégorie de pays
SPAGNULO	Stefano	Anglophone	Italie	Programme Country
SANTOLIKUIDO	Iolanda	Francophone	Italie	Programme Country
AIDOUN	Katr- Nada	Francophone	Maroc	Partner Country
BELFRID	Gutenberg Howard	Francophone	Haiti	Partner Country
ANDRIAMIARISOA	Tojoniaina Fanambinana	Francophone	Madagascar	Partner Country
YOUNSSI	Lina	Anglophone	Maroc	Partner Country
AZILAFU	Phoebe Yayra	Francophone	Ghana	Partner Country
TOUS GUTIERREZ	Clara	Francophone	Espagne	Programme Country
TCHENGUELE SINAKA	Consolation	Francophone	République Centrafricaine	Partner Country
SOUMAILA SEYBOU	Souleymane	Francophone	Niger	Partner Country
SIGNE	Michèle	Francophone	Cameroun	Partner Country
AKA	Beugré Jean	Francophone	Côte d'Ivoire	Partner Country

COPIL Granada
5 et 6 mars 2026

Statistiques sur les candidatures

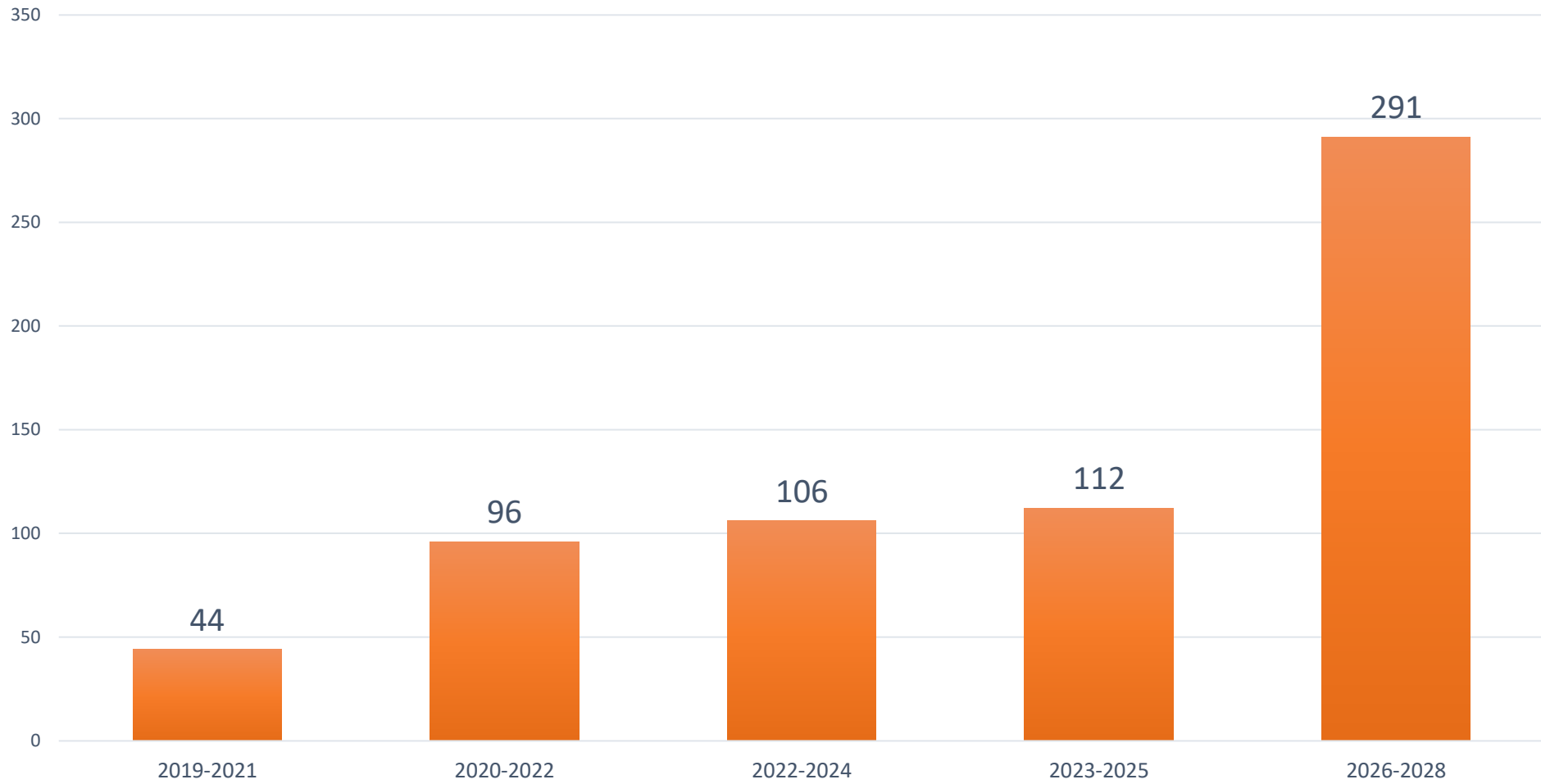
Promotion 2026-2028



Données générales / General data

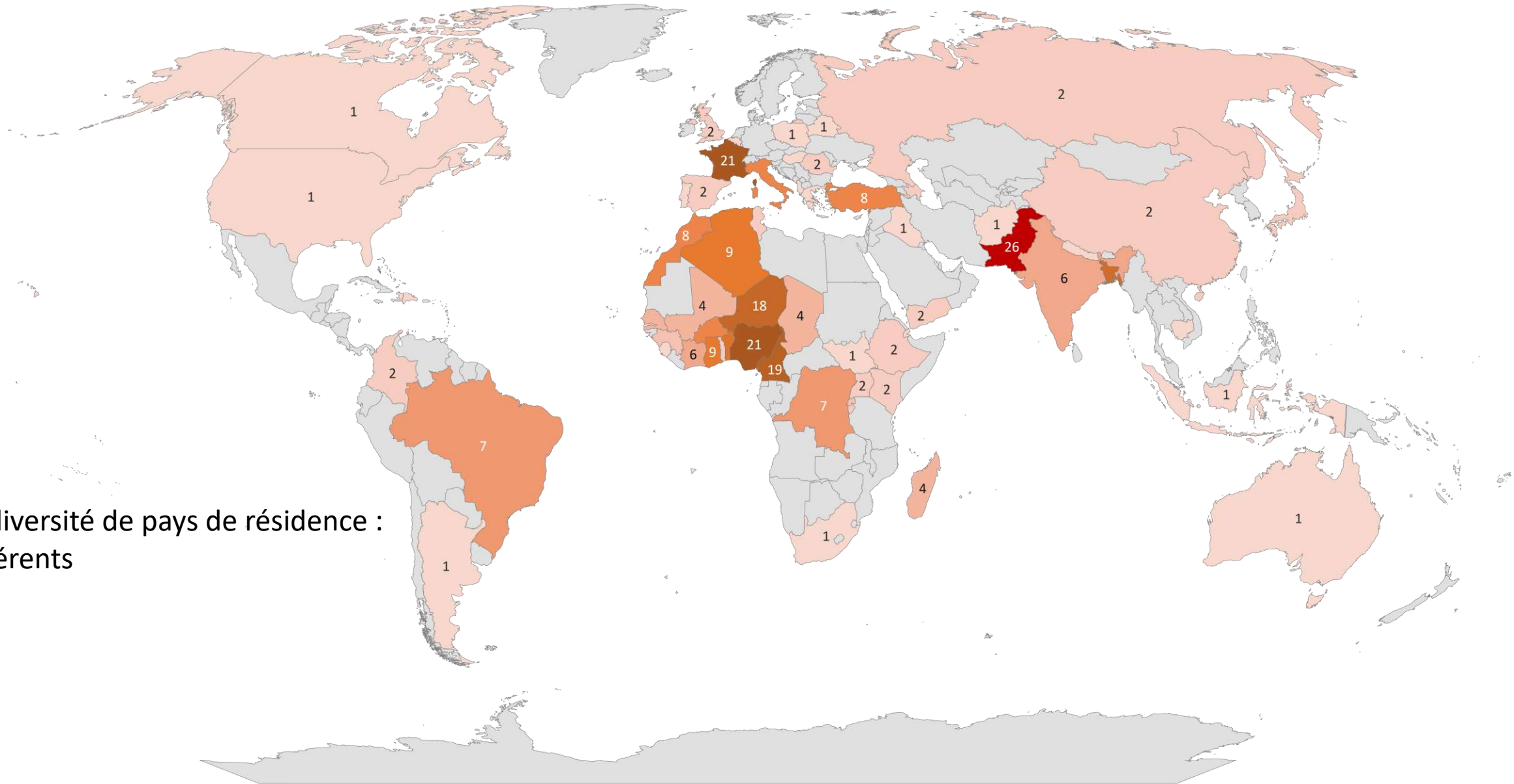
- Nombre de comptes créés sur la plateforme de candidature : 1451
- Nombre de candidatures envoyées : 291
- Nombre de candidature complètes : 180 (environ)
- Nombre de candidatures admissibles à l'oral : 62

Evolution du nombre de candidatures (promotions financées)

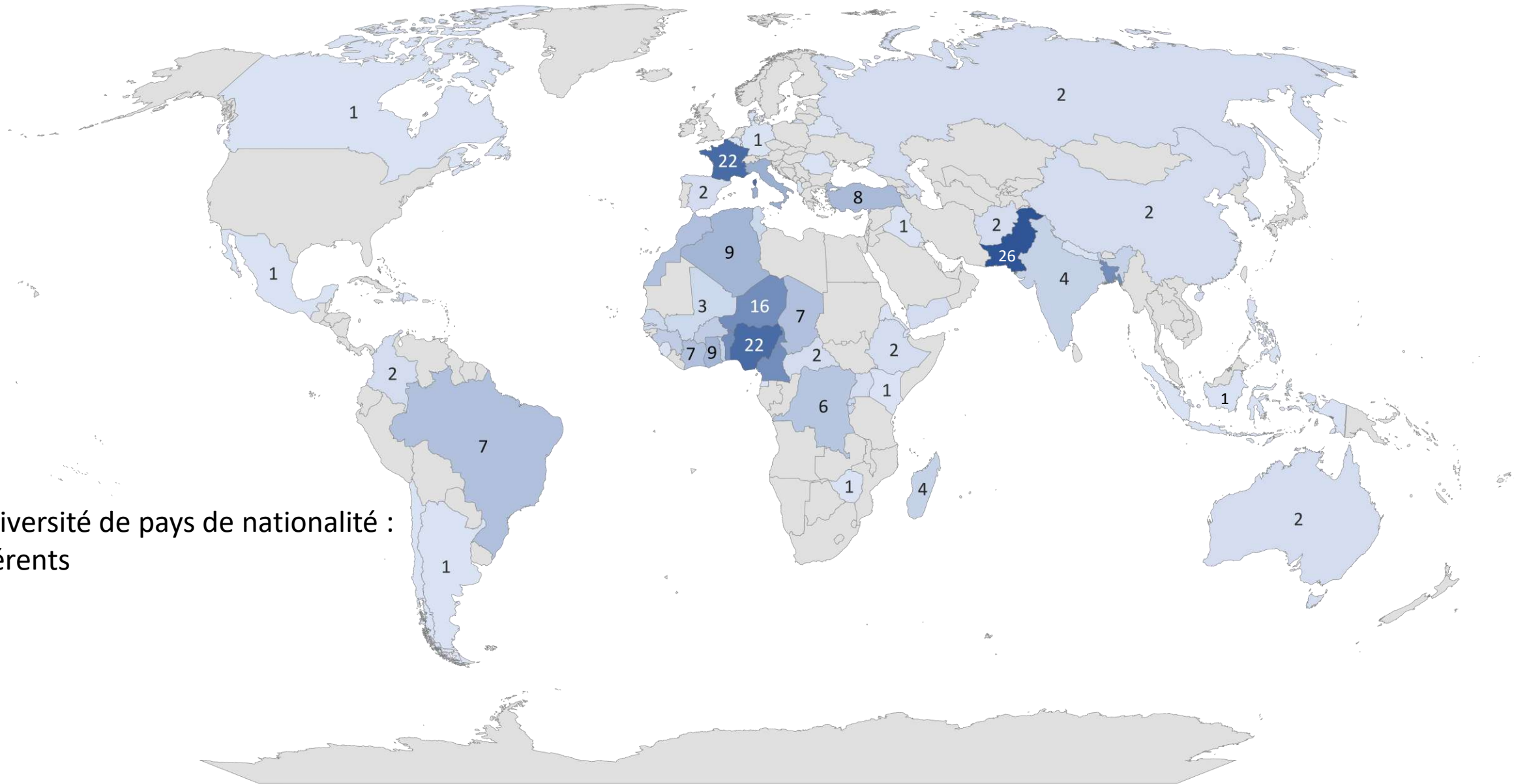


Répartition des pays de résidence des 291 candidat·es

Forte diversité de pays de résidence :
64 différents



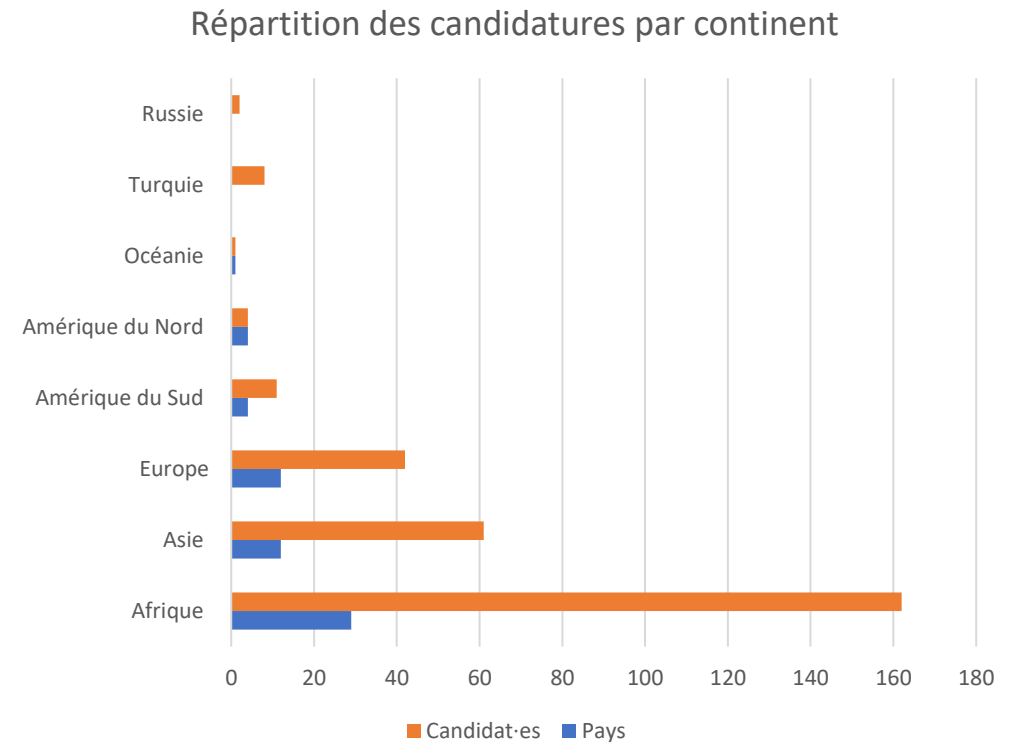
Répartition des nationalités des 291 candidat·es



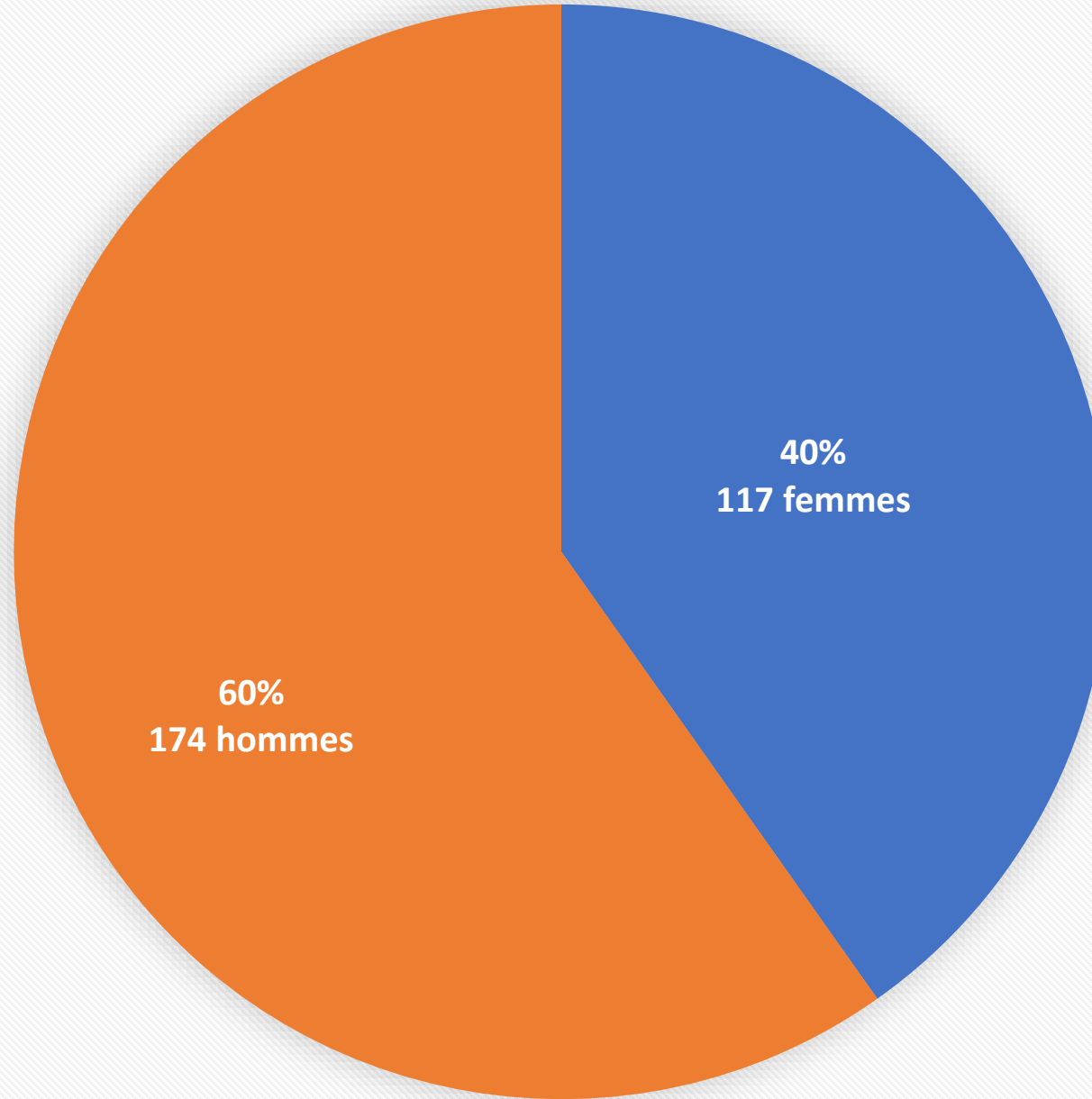
Fortes diversités de pays de nationalité : 63 différents

Répartition par continent / Distribution by continent

- Afrique : 29 pays / 162 candidat·es
 - Asie : 12 pays / 61 candidat·es
 - Europe : 12 pays / 42 candidat·es
 - Amérique du Sud : 4 pays / 11 candidat·es
 - Amérique du Nord : 4 pays / 4 candidat·es
 - Océanie : 1 pays / 1 candidat
-
- + Turquie : 8 candidat·es
 - + Russie : 2 candidat·es



Répartition des candidat·es par sexe



Total : 291 candidatures

Femme : 117

Homme : 174

■ Femme ■ Homme

Comment les candidat·es ont découvert le Master ? How did the candidates find out about the Master's program ?

	Nombre de personnes	Pourcentage
Internet	188	65%
Erasmus Mundus Catalogue	21	7%
Via nos brochures et/ou flyers	17	6%
Recherche personnelle	13	5%
Linkedin	9	3%
Contact avec l'une des universités partenaires	9	3%
Erasmus Mundus alumni	9	3%
Facebook	7	2%
Recommandation d'un·e professeur·e	7	2%
Par un·e ami·e	5	2%
Dans un groupe Whatsapp	3	1%
Youtube	2	0,70%
Campus France	1	0,35%

Âge des candidat·es / Candidates' age

- Personne la plus âgée : 55 ans – 1970
- Personne la plus jeune : 20 ans – 2005
- Moyenne : 29 ans - 1995

Tranche d'âge	Nombre de personnes
55-50	8
50-45	7
45-40	17
40-35	23
35-30	62
30-25	96
25-20	78

Problèmes majeurs des candidatures / Major problems with applications

- 76 sans certificat de français
- 27 sans certificat d'anglais
- 27 sans projet MITRA
- Grosses incompréhensions sur le justificatif de domicile, soit la personne met un document d'identité (CNI/passeport), soit un justificatif de 'non-applicabilité' car ne résidant pas en France ni en UE.

Evaluations écrites / Written evaluation

180 candidat·es évalué·es à l'écrit

- Moyenne des notes obtenues : 87/120 (en légère hausse)

Moyenne pour la promotion 2023-2025 : 82/120

Moyenne pour la promotion 2021-2023 : 80,5/120

Moyenne pour la promotion 2020-2022 : 82,5/120

- Note la plus haute : 119/120
- Note la plus basse : 43/120

Evaluations orales / Oral assessments

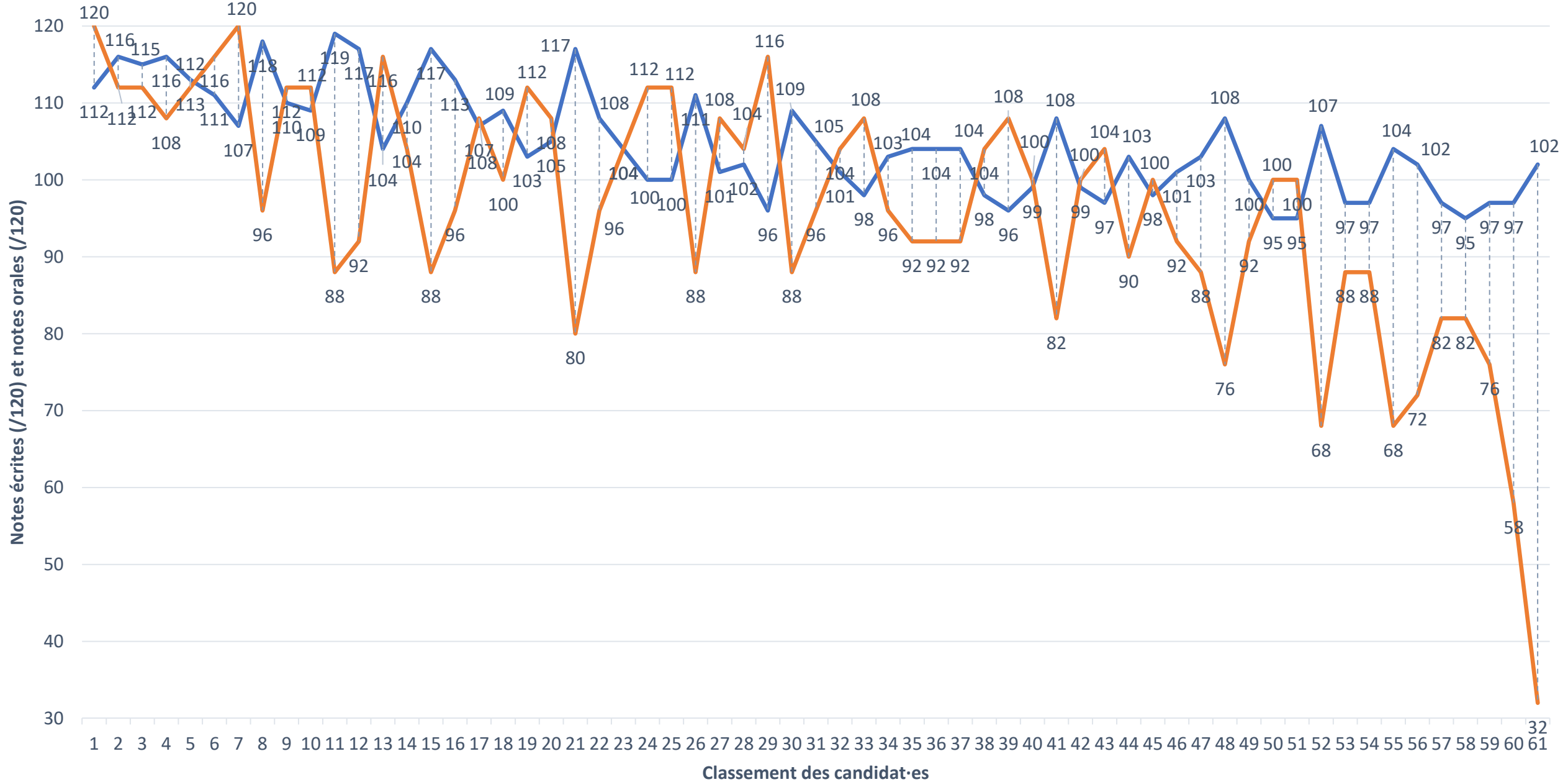
61 candidat·es évalué·es à l'oral

- Moyenne des notes obtenues : 48/60

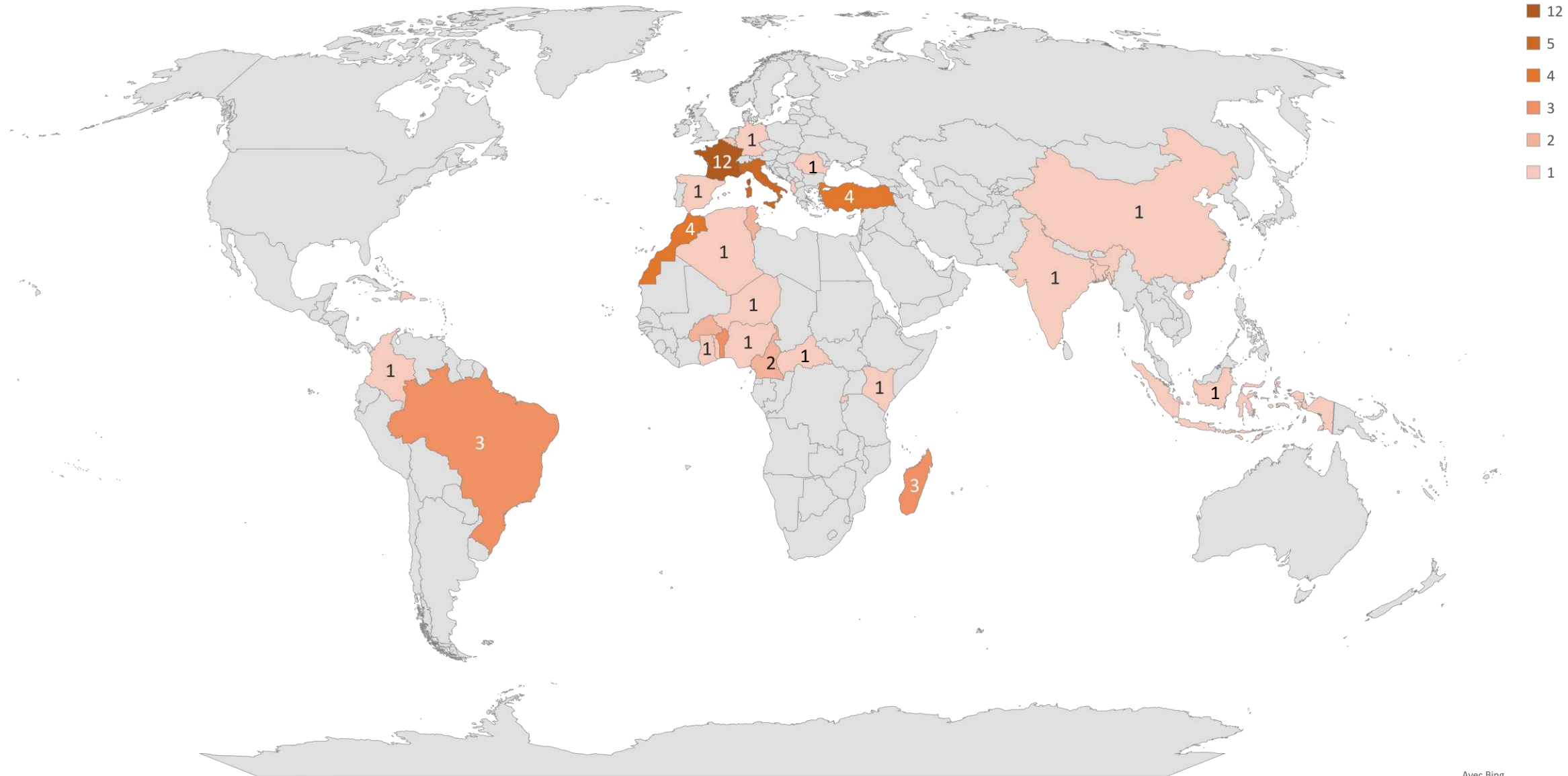
Moyenne pour la promotion 2023-2025 : 45/60

- Note la plus haute : 60/60
- Note la plus basse : 16/60

Ecart de notes entre l'écrit et l'oral



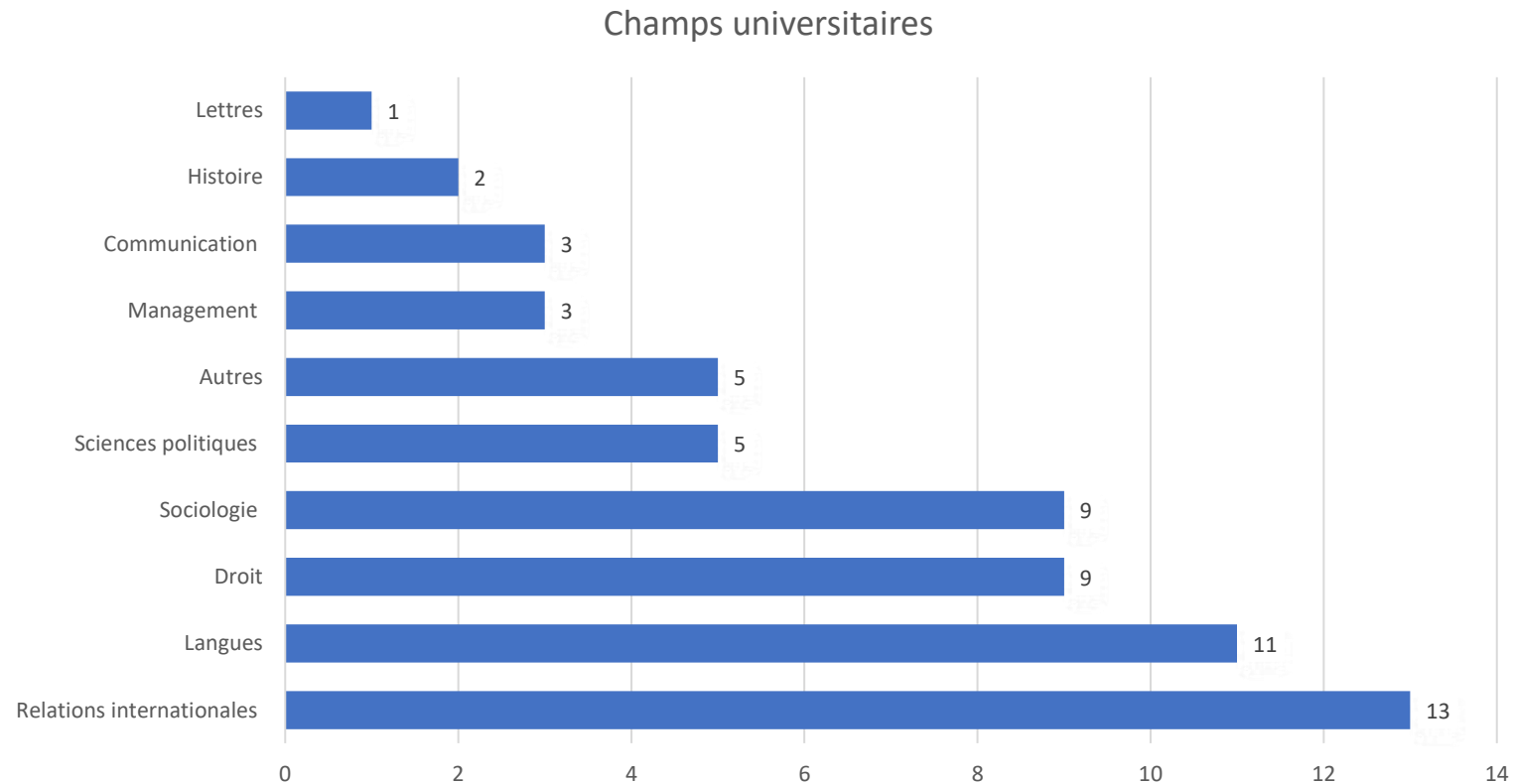
- Pays le plus représenté : France avec 12 candidat·es



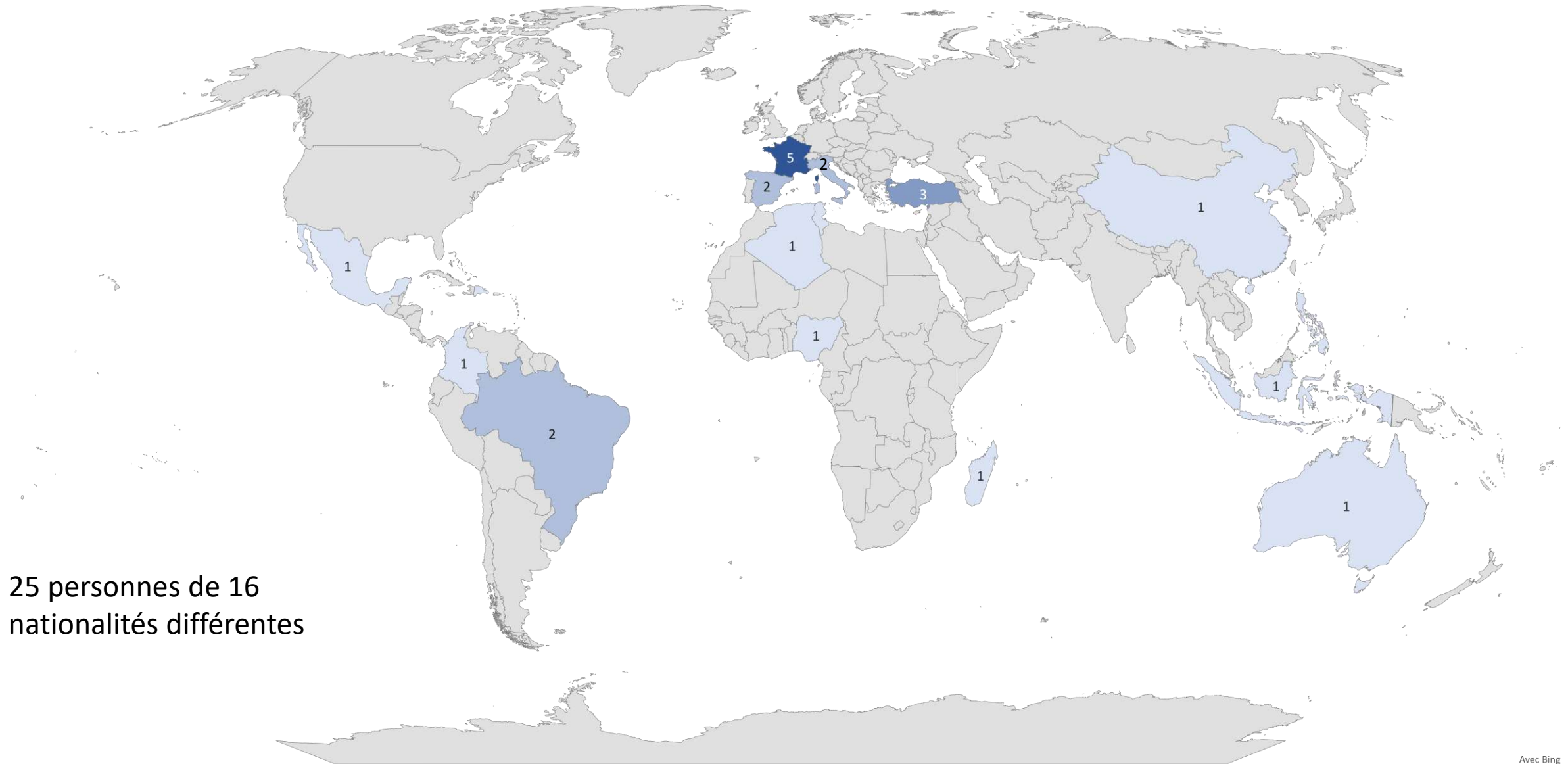
Parcours des candidat·es à l'oral

Personnes qui ont une licence : 38 (62,3%)

Personnes qui ont déjà un master : 23 (37,7%)



Nationalité des étudiant·es admis·es sur liste principale



25 personnes de 16
nationalités différentes